

## AGR'AIR

LES BONNES PRATIQUES AGRICOLES  
POUR CULTIVER UN AIR DE QUALITÉ

### Broyage et valorisation des souches de vignes

Le brûlage des végétaux à l'air libre génère une importante quantité de polluants dans l'atmosphère dont des particules nocives : les pm 10 et principalement les pm 2.5. Ces particules ont des effets néfastes pour la santé des écosystèmes et humaine (maladies respiratoires et cardiovasculaires).

#### PIQÛRE DE RAPPEL

50 kg de matière brûlée  
est équivalent à la même  
émission de PM que 6000  
km avec un véhicule  
diesel !

Source : AtmoSud, 2015

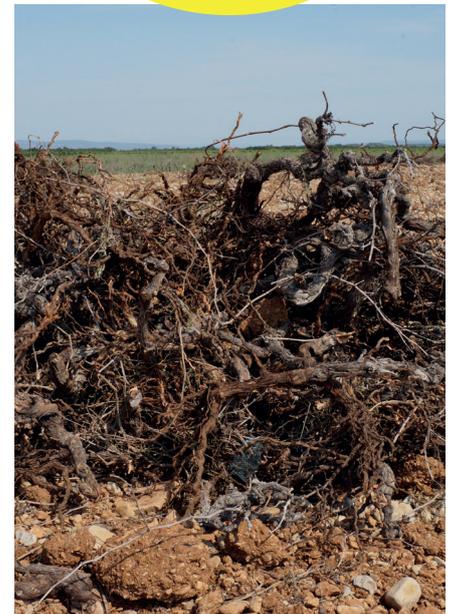
## Contexte

Synthèse de 2 enquêtes : l'une dans le cadre du projet Agr'Air, l'autre dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement.

Objet	Agr'Air	PRSE
Nombre de viticulteurs interrogés	8	150
Retour au sol des sarments issus de la taille	87%	
Brûlage des souches lors de renouvellements de vignes	86%	82%
Brûlage et valorisation locale des souches (barbecue/ chauffage)	NC	43%

Ainsi la pratique du brûlage des sarments reste marginale, la raison évoquée pour la minorité de viticulteur y recourant est le risque de transfert des maladies du bois. Quant à celle du brûlage des souches, elle apparaît comme très répandue dans le milieu viticole, les principales raisons étant la facilité et le coût limité, la limitation du risque de transfert des maladies du bois et la gestion facilitée des fils de palissage.

Concernant les pépiniéristes viticoles, l'enquête réalisée dans le cadre du projet PRSE par la chambre d'agriculture 84 indique que 83% des pépiniéristes ont recours au brûlage des écartes de chicottage de vigne mère de porte greffe, cette pratique est donc là aussi très largement répandue.



## Impact sur la qualité de l'air des pratiques actuelles

### Scénario retenu suite aux enquêtes réalisées dans le projet Agr'air (150 hectares, 8 enquêtes)

- **SARMENTS** : pas de brûlage
- **SOUCHES** : brûlage des souches sur 85% des surfaces renouvelées soit 3.5 ha
- ✓ 13.5 t/ha brûlées soit 48 tonnes pour les exploitations enquêtées
- ✓ 15840 tonnes de souches brûlées en région
- ✓ soit 84 t PM10 et 78 t PM 2.5 d'émissions régionales



Coût moyen des chantiers de valorisation - hors frais de préparation de parcelle (dépalissage)  
De 500€ à 1200€/ha du simple broyage à la prestation complète (arrachage + broyage).

# Organisation de la filière

Il n'y a pas à ce jour de filière structurée en région mais des pratiques individuelles très locales de valorisation s'articulant autour de quelques prestataires (ETA, filière bois énergie).

Pour la valorisation énergétique, il s'agit principalement de la récupération par les agriculteurs/riverains pour le chauffage ou le barbecue, cette filière atteignant ses limites à causes des délais d'évacuation rapides de parcelles souvent souhaités par les viticulteurs.

L'utilisation en chaufferie biomasse se heurte à des impératifs et à des contraintes techniques : nécessité d'avoir un enlèvement

rigoureux des fils de palissage, arrachage des souches qualitatif, disponibilité d'une aire de stockageaccès matériel, quantité minimale de souches requise.

Par ailleurs, il n'y a pas de débouché clairement identifié sur les centrales biomasses pour une valorisation directe de cette plaquette en tant que tel, seule une dilution à 10% avec de la plaquette de déchets verts ou de bois énergie, permet dans le meilleur des cas de la valoriser. On signalera cependant dans le cadre du projet Agr'Air de la CA83 l'identification d'une centrale dans le Var qui accepte les souches dans un rayon de 20 km.

Les autres freins identifiés sont la dispersion du gisement et l'absence de modèle économique.

Pour la valorisation matière, des prestataires en capacité de broyer les ceps (partie aérienne) au champ ont été identifiés (cf. fichier des acteurs, cf. compte rendu visite Thomas Menaldo). Cette pratique pourrait être développée avec les limites du déferraillage préalable soigneux à mettre en œuvre, du risque de transfert des maladies du bois et de la problématique de la gestion des souches après arrachage.

## Impacts

- ✓ **Valorisation bois barbecue** : substitution du charbon de bois par une ressource locale (problématique environnementale soulevée par le charbon de bois : cf. compte rendu chantier bbq)
- ✓ **Valorisation bois énergie** : production d'énergie renouvelable
- ✓ **Valorisation agronomique** : retour au sol de la matière organique

## Pistes de travail

- ✓ **Valorisation locale bois bûche, barbecue** : pour bénéficier à minima d'une ressource énergétique et dans le meilleur des cas avec des équipements performants tels les chauffages labellisés Flamme Verte. Leviers : envisager la création d'un espace d'échange de mise à disposition des souches de vigne par les agriculteurs auprès des riverains (sur jediagnostiquemaferme.com ?)
- ✓ **Valorisation bois énergie** : structuration de filière bassin viticole/prestataire/chaufferie dont Gazel Energie Gardanne. Leviers : travail sur un monoproduit 100% souche sans dilution avec une autre essence + mise en place d'aire de stockage mutualisée et/ou de service de livraison aux chaufferies
- ✓ **Valorisation par retour au sol** : poursuite de l'acquisition de références agronomiques, étude des risques de transfert des maladies du bois. Leviers : mutualisation des aires de stockage et du matériel de broyage afin de diminuer les coûts.

## Pour plus de renseignements

> Retrouvez toutes les infos sur le projet Agr'Air sur le site internet de l'IRAEE et de l'autodiagnostic ÉNERGIE/ GES et notamment les vidéos sur les bonnes pratiques pour cultiver un air de qualité en région PACA, tous les comptes-rendus techniques liés au projet, le tableau excel des prestataires Agr'Air, mais aussi des ressources thématiques, des exemples de fermes exemplaires...

[www.jediagnostiquemaferme.com](http://www.jediagnostiquemaferme.com)



L'Inter-Réseau Agriculture Énergie Environnement (IRAEE) rassemble des conseillers en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sa mission ? Accompagner le monde agricole dans la transition énergétique, climatique et environnementale. Développer les pratiques permettant d'atténuer l'impact sur le climat et d'adapter des exploitations agricoles au changement climatique.

